

Les politiques de réduction du coût salarial en Belgique

Mars 2015
Luc Masure



plan.be

Plan de la présentation

1. Le Bureau fédéral du Plan
2. Cadre historique de la politique salariale et des dispositifs d'exonération parafiscale
3. Evolution des dispositifs de réduction du coût salarial
4. Impacts macroéconomiques et budgétaires des réductions de cotisations patronales
5. Les termes du débat actuel et évolutions possibles à moyen terme

1. Le Bureau fédéral du Plan

www.plan.be

2. Cadre historique de la politique salariale et des dispositifs d'exonération parafiscale

2.1. Le Pacte social (1944)

- Projet d'accord de solidarité sociale concerté spontanément (l'Etat est le grand absent) entre les représentants des employeurs et ceux des travailleurs.
- Principe de la redistribution de la prospérité économique : la négociation salariale et le développement de la sécurité sociale dont les régimes rendus obligatoires.
- Accent mis sur les protections attachées au contrat de travail (à durée indéterminée), sur l'organisation de l'assurance chômage, sur la réglementation des conditions de travail (la santé et la sécurité sur le lieu de travail) ...
- Dès le milieu des années '70, ce modèle social connaît des difficultés de fonctionnement.
- L'interventionnisme politique dans le dialogue social se développe, tant en matière de politique des revenus (modération salariale) que de politiques "structurelles" de l'emploi.

2. Cadre historique de la politique salariale et des dispositifs d'exonération parafiscale

2.2. La dévaluation du franc belge de 1982

- La volonté d'encadrer le "jeu spontané" de la négociation salariale remonte principalement à l'année 1982 - en tant que mesure d'accompagnement de la dévaluation du FB - avec la période de modération salariale (sauts d'index) qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 1986.
- Les premières réductions de cotisations patronales sont décidées, ciblées essentiellement sur le secteur manufacturier exposé à la concurrence internationale.
- Le débat s'installe sur la façon de sortir de ce blocage salarial, qui aboutira à un processus institutionnel d'encadrement de la liberté de négociation des interlocuteurs sociaux, visant à intégrer le contexte international et en particulier la concurrence salariale accrue.
- La rupture est consommée avec le principe de partage des gains de productivité (de la prospérité économique) qui guidait les interlocuteurs sociaux depuis le Pacte social de 1944.
- Après un nouvel échec de la concertation sociale, le gouvernement intervient en établissant le "Plan global" en 1993, imposant une nouvelle période de modération salariale (introduction de l'indice-santé et blocage des salaires réels en 1995-1996).

2. Cadre historique de la politique salariale et des dispositifs d'exonération parafiscale

2.3. Le Plan global (1993)

- La clé de voûte du plan global est l'emploi. Toutes les exigences en termes de sécurité sociale ou de niveau des salaires devront dorénavant être compatibles avec le taux d'emploi.
- Ce plan a été qualifié de global parce qu'il reprenait des mesures très diverses. Réforme du système d'indexation, hausse de la TVA, réforme du chômage, cotisations patronales réduites, ...
- Intégration de la politique des revenus en Belgique dans le contexte européen.
- "Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi" ; idée d'un pacte social européen, fondé sur une "croissance économique plus intensive en emplois", les gains de productivité devant être, pour l'essentiel, "affectés à l'investissement porteur d'avenir et à la création d'emplois".

2. Cadre historique de la politique salariale et des dispositifs d'exonération parafiscale

2.4. La loi de 1996

- La loi du 26 juillet 1996 relative à la promotion de l'emploi et à la sauvegarde préventive de la compétitivité permet de sortir du blocage salarial.
- Elle définit une "norme salariale" anticipant les dérapages du coût salarial par rapport à l'évolution prévue des salaires chez nos trois principaux concurrents commerciaux (Allemagne, France, Pays-Bas).
- Elle fixe par période de deux ans (correspondant aux accords interprofessionnels passés par les interlocuteurs sociaux) la marge maximale d'augmentation du coût salarial horaire nominal, maintenant l'indexation des salaires et permettant certains arbitrages laissés à la concertation sociale.

3. Evolution des dispositifs

Principaux dispositifs de réduction du coût salarial

en millions d'euros sauf mention contraire

	1983	1994	2000	2005	2014
1. Réduction totale des cotisations employeurs	316.7	828.1	2588.4	4253.5	5359.3
- Réduction structurelle (inconditionnelle) des cotisations employeurs	309.3	647.6	2326.3	3821.4	4417.7
en % du total	97.7	78.2	89.9	89.8	82.4
en % de la masse salariale brute	0.9	1.1	3.1	4.4	3.8
2. Subventions salariales totales		266.9	779.4	1533.0	6353.4
- Subvention générale et travail de nuit et en équipe		0	0	106.1	2086.1
en % du total		0	0	6.9	32.8
en % de la masse salariale brute		0	0	0.1	1.8

pm.

1983 : mesures d'accompagnement de la dévaluation du FB

1994 : entrée en vigueur du Plan global

2000 : introduction de la réduction structurelle des cotisations patronales

2005 : introduction des subventions salariales pour les titres-services

3. Evolution des dispositifs

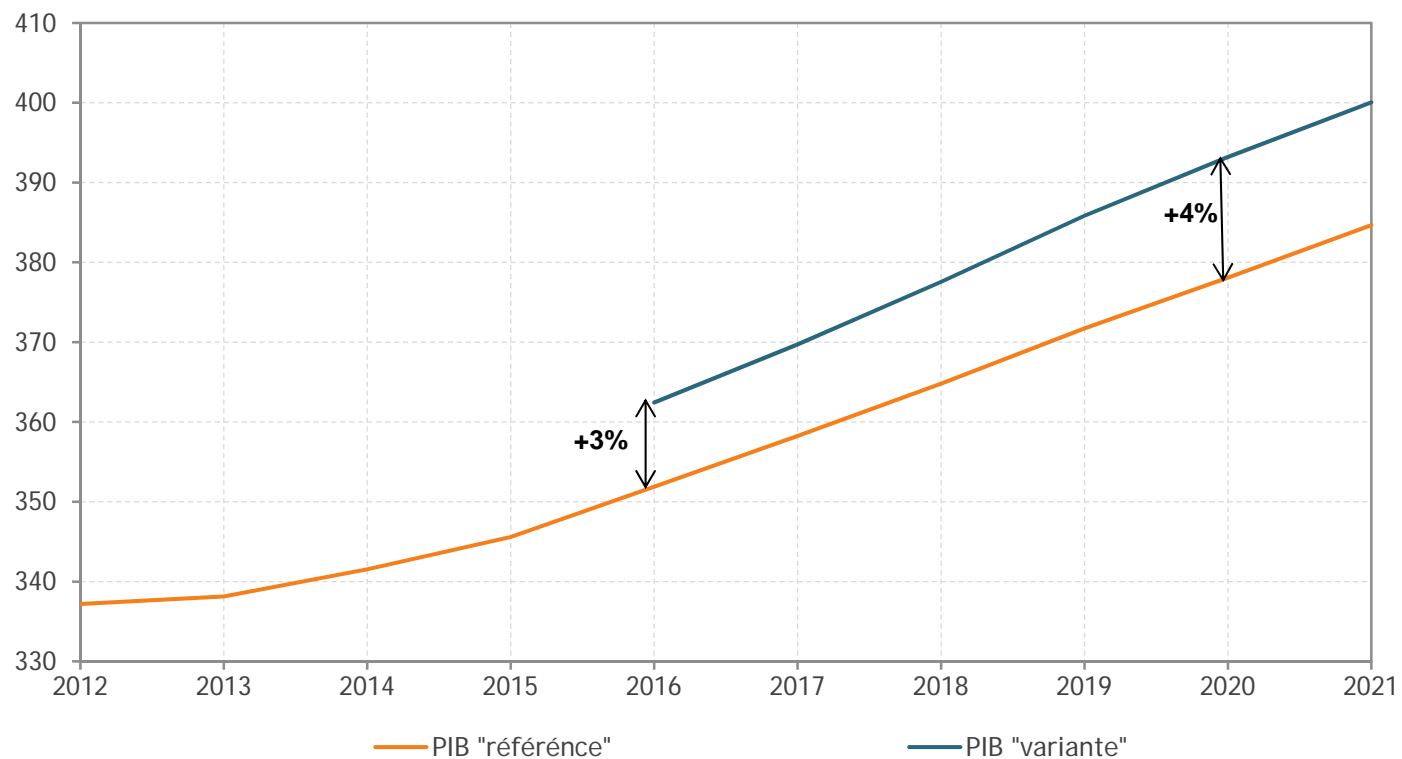
- La réduction structurelle des cotisations patronales
 - La réduction s'élève à 400€ par trimestre pour chaque travailleur ayant fourni des prestations complètes à temps plein pendant tout le trimestre.
 - Supplément pour les salaires inférieurs à 6.030,00€ brut par trimestre :
 $400,00 + 0,1620 \times (6.030,00 - \text{salaire trimestriel})$.
(NB : salaire brut mensuel minimum : 1.541,67 (4625.01 par trimestre))
 - Supplément pour les salaires supérieurs à 12.000€ brut par trimestre
 $400 + 0,06 \times (\text{salaire trimestriel brut à temps plein du travailleur} - 12.000)$
- Subvention salariale générale : 1% de la masse salariale brute
- Subvention pour le travail de nuit et en équipe : 15,6% de la masse salariale brute des travailleurs concernés.

4. Impacts macroéconomiques et budgétaires des réductions de cotisations patronales

4.1. Utilisation du modèle HERMES

- Modèle économétrique, macro-sectoriel, de court-moyen terme. Il fournit un cadre d'analyse cohérent, compatible avec les comportements mis en évidence sur le passé récent.
- Exemple d'étude d'impact théorique et ex ante

Illustration différence en % d'un scénario de référence



Synthèse des résultats des variantes de réduction de cotisations sociales

(différences en % par rapport à la simulation de référence, sauf mention contraire)

	Cot.soc.patronales (baisse non ciblée)		Cot.soc.patronales (baisse ciblée)	
	t	t+7	t	t+7
PIB	0.1	0.2	0.2	0.3
Exportations	0.1	0.1	0.1	0.2
Emploi (en milliers)	8.9	29.0	10.8	44.6
Solde primaire des administrations publiques (en % du PIB)	-0.3	-0.2	-0.3	-0.2
Coût budgétaire par emploi créé (en milliers d'euros)	132.4	30.8	112.5	23.2

5. Les termes du débat actuel et évolutions possibles à moyen terme

- Le (pré) accord interprofessionnel 2015-2016
 - Blocage des salaires bruts réels en 2015, hausse maximale de 0,5% en 2016
 - Saut d'index décidé par le gouvernement (en 2016)
- Réduction supplémentaire des charges salariales en 2016 décidée par le gouvernement (environ 960 millions d'euros) - Modalités précises encore inconnues
- 6e réforme de l'Etat : transfert de compétences aux Régions (mesures ciblées pour environ 2,6 milliards d'euros)

Evaluation des effets de certaines mesures gouvernementales sur la croissance économique et l'emploi

Mesures testées

- Le saut d'index
- Les mesures de réduction de charges du Pacte pour la Compétitivité et l'Emploi
- Les mesures fiscales d'augmentation des frais professionnels déductibles à l'IPP
- Les autres mesures fiscales
- Les mesures de réduction des dépenses du Fédéral
- Certaines mesures prises par les Communautés et Régions

Impacts du saut d'index

différences en % (sauf indication contraire) par rapport à une simulation n'intégrant pas la mesure

	2016	2018	2020
PIB en volume	-0,1	0,0	0,0
Emploi (en milliers)	11,1	23,1	28,5
Déflateur de la consommation privée	-0,2	-0,4	-0,6
Revenu disponible réel des ménages	-0,9	-0,9	-0,9
Solde extérieur (en % du PIB)	0,1	0,3	0,4
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (millions d'euros)	794	779	1037
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (% du PIB)	0,2	0,2	0,2

Impacts de la réduction des charges sur le travail

différences en % (sauf indication contraire) par rapport à une simulation n'intégrant pas la mesure

	2016	2018	2020
PIB en volume	0,0	0,1	0,1
Emploi (en milliers)	4,3	7,7	13,0
Déflateur de la consommation privée	-0,0	-0,1	-0,2
Revenu disponible réel des ménages	0,0	0,1	0,1
Solde extérieur (en % du PIB)	0,0	0,0	0,0
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (millions d'euros)	-590	-460	-697
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (% du PIB)	-0,1	-0,1	-0,1

Impacts de l'augmentation des frais professionnels forfaitaires déductibles à l'IPP

différences en % (sauf indication contraire) par rapport à une simulation n'intégrant pas la mesure

	2016	2018	2020
PIB en volume	0,1	0,1	0,1
Emploi (en milliers)	1,4	3,2	3,9
Déflateur de la consommation privée	0	0	0
Revenu disponible réel des ménages	0,4	0,4	0,4
Solde extérieur (en % du PIB)	-0,1	-0,1	-0,1
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (millions d'euros)	-788	-791	-843
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (% du PIB)	-0,2	-0,2	-0,2

Impacts des mesures fiscales (hors frais professionnels déductibles) et des mesures d'économie sur les dépenses du Pouvoir Fédéral

différences en % (sauf indication contraire) par rapport à une simulation n'intégrant pas la mesure

	2016	2018	2020
PIB en volume	-0,3	-0,5	-0,5
Emploi (en milliers)	-11,1	-20,8	-26,2
Déflateur de la consommation privée	0,2	0,3	0,3
Revenu disponible réel des ménages	-0,3	-0,6	-0,7
Solde extérieur (en % du PIB)	0,1	0,2	0,3
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (millions d'euros)	2160	2933	2893
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (% du PIB)	0,5	0,7	0,6

Impacts de l'ensemble des mesures

différences en % (sauf indication contraire) par rapport à une simulation n'intégrant pas la mesure

	2016	2018	2020
PIB en volume	-0,3	-0,4	-0,4
Emploi (en milliers)	3,8	10,9	16,3
Déflateur de la consommation privée	-0,0	-0,3	-0,5
Revenu disponible réel des ménages	-0,9	-1,2	-1,2
Solde extérieur (en % du PIB)	0,2	0,5	0,7
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (millions d'euros)	2340	3261	3382
Solde de financement de l'ensemble des adm. publiques (% du PIB)	0,6	0,7	0,7

Merci



plan.be